



ARMP
AUTORITÉ DE RÉGULATION
DES MARCHÉS PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 362/2025

A L'ETABLISSEMENT ALIBO MULTISERVICES

Après avoir reçu le contrat du marché n° CF/FOUR/CGMP/CSRP/01/2025, conclu avec le Comité de Suivi de la Réforme de la Police, pour un montant total hors taxe francs congolais cent soixante-cinq millions sept cent vingt-huit mille six cent quatre-vingt-sept, nonante-trois centimes (CDF 165 728 687,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais un million cent soixante mille cent, quatre-vingt-deux centimes (CDF 1 160 100,82), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 29/12/2025

